



Communiqué de Presse
Information réglementée

KKO INTERNATIONAL DEMANDE LA RADIATION DE LA COTATION DE SES TITRES D'EURONEXT GROWTH BRUXELLES

Paris & Bruxelles, le 27 mai 2021 – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA-PME) : KKO International ('KKO') annonce qu'à la suite du transfert du siège social de Bruxelles à Paris, la société demande la radiation de la cotation de ses titres (ISIN : FR0013374667) d'Euronext Growth Bruxelles.

La radiation des titres d'Euronext Growth Bruxelles est soumise à l'approbation d'Euronext Growth et de la FSMA et n'aura pas d'incidence sur les activités de KKO en France et en Côte d'Ivoire.

La cotation de KKO sur les bourses d'Euronext Growth Paris ne sera pas impactée par une radiation de la cotation des titres d'Euronext Growth Bruxelles.

A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus importantes plantations de cacao au monde, basée en Côte d'Ivoire. Le Groupe associe les pratiques innovantes de l'agriculture raisonnée et un mode d'exploitation écologiquement et socialement responsable, qui en font un modèle d'entreprise unique dans la filière, à même d'assurer qualité et traçabilité de la fève, ainsi que sa transformation.

www.kko-international.com | Suivez nous sur Twitter et Instagram : [@kko_int](https://twitter.com/kko_int)

Alternext Paris & Bruxelles

Isin : FR0013374667 – ALKKO
Éligible au PEA-PME

KKO INTERNATIONAL
info@kko-international.com

